

1

Domaines et sources du droit

1. Les différents domaines du droit

1 Glossaire

DROIT : ensemble des règles juridiques émises par l'autorité publique qui définissent un cadre aux activités humaines.

- ♦ ensemble de droits (exemple : le droit de vote), d'obligations (exemple : payer ses impôts), d'interdictions (exemple : faire travailler des enfants).

DROIT OBJECTIF : ensemble des règles juridiques applicables à tous.

DROIT SUBJECTIF : droits conférés par le droit objectif aux personnes physiques (êtres humains) et aux personnes morales (associations, sociétés, etc.).

INFO

- Le **droit positif** est constitué de l'ensemble des règles en vigueur à une période donnée.
- Le **droit civil** constitue le **droit commun**. Il comporte l'ensemble des règles qui régissent les relations juridiques entre des personnes privées qui ne relèvent d'aucune législation spécifique.
- Le **droit spécial** concerne des personnes juridiques exerçant leurs activités dans des cadres juridiques particuliers : droit commercial, droit du travail, etc.
- Le **droit pénal** s'applique à des personnes physiques ou morales ayant commis des infractions (contraventions, délits, crimes). Ces infractions entraînent des sanctions.

2 Les différentes branches du droit

Droit privé Il concerne les rapports des personnes privées entre elles.	National	Droit civil : relations entre les personnes privées concernant la personnalité, la famille, les contrats et la propriété. Droit commercial : relations entre les commerçants. Droit du travail : relations entre employeur et salarié.
	International	Droit privé international : relations internationales des personnes privées.
Droit public Il concerne l'organisation des pouvoirs publics et leurs relations avec les particuliers.	National	Droit social : fonctionnement des organismes de sécurité sociale et relations avec les particuliers. Droit constitutionnel : fonctionnement des institutions politiques de l'Etat. Droit administratif : fonctionnement des administrations et relations avec les particuliers. Droit fiscal : impôts et taxes. Droit pénal : sanction des infractions
	International	Droit public international : relations entre les Etats et les organismes internationaux.



M. Bialès, R. Leurion, I. Le Texier,
Économie-Droit, Plein pot bac STT,
Éditions Foucher, 2001.

À vous de Jouer

• Comprendre les documents •

1 • Dites à quel domaine du droit se rapportent :

- les dessins du document 3 :

- a. b.
c. d.

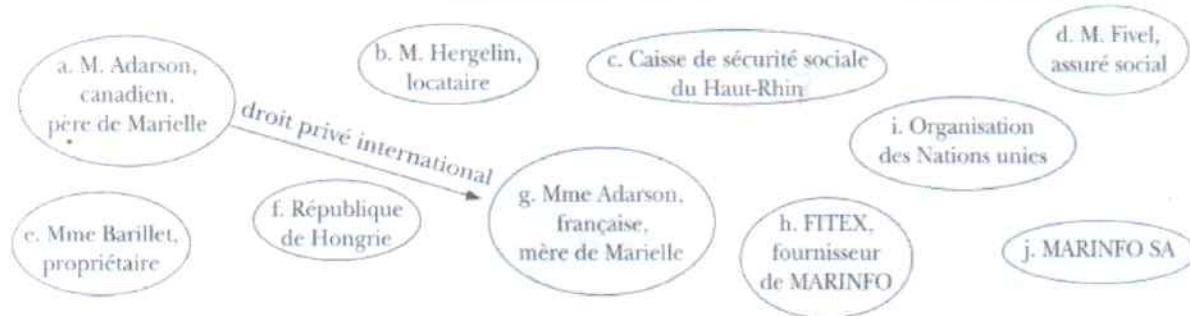
- les situations suivantes :

e. un conflit entre deux États à propos des eaux territoriales :

f. un litige entre une entreprise et un de ses clients :

g. un vol avec effraction :

2 • Créez des relations entre ces personnalités juridiques et notez sur la flèche la branche du droit concernée.



• Utiliser le vocabulaire •

3 • Complétez avec le verbe convenable : *s'appliquer à – relever de – concerner – régir*.

- a. Les rapports entre un entrepreneur et ses employés droit du travail.
b. Le droit administratif les relations entre les citoyens et les administrations.
c. Le droit pénal les personnes ayant commis des actes sanctionnés par la loi.
d. Le droit fiscal, sous des formes diverses, tous les citoyens.

4 • Trouvez dans les documents l'équivalent des mots soulignés.

- a. Les pouvoirs publics (.....) imposent certaines règles aux particuliers.
b. La Sécurité sociale est une institution (.....) qui s'occupe de la protection sociale des travailleurs.
c. Le droit objectif concerne aussi bien les citoyens (.....) que les sociétés, les associations, etc.
(.....).

• S'exprimer •

5 • Vous travaillez dans une petite entreprise qui a des débouchés commerciaux à l'étranger. Votre directeur voudrait ouvrir un magasin en France. Il n'a aucune formation juridique et vous demande votre aide.

a) Présentez-lui oralement les différentes branches du droit en France (document 2).

b) Afin de convaincre votre directeur de l'importance de l'aspect juridique de la question, faites-lui une note écrite. Trouvez, dans votre pays, des exemples concrets et rattachez chaque exemple à la branche du droit concernée.

Aide

Pour l'exercice 5a.

1. Faites une phrase d'introduction. Exemple : *Dans le droit français, on distingue...*

2. Présentez les deux branches principales et les branches annexes en utilisant des mots pour introduire les différentes parties et les lier entre elles : *la première, la seconde, d'abord, ensuite, enfin, une autre branche est..., continuons avec..., parlons maintenant de...*

3. Faites une phrase de conclusion. Exemple : *Pour ouvrir et faire fonctionner un magasin en France, vous devrez recueillir des informations concernant plusieurs branches du droit français.*